

Demande de permis d'accès temporaire (À demander au moins 1 semaine avant le dépôt en déchèterie)

Nom de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

N° de SIRET : Code APE :

Représenté par Monsieur/Madame :

Plaque d'immatriculation du véhicule utilisé :

Pièces à fournir :

- Un justificatif de chantier sur le territoire du SYDED tel qu'un devis précisant la durée, la localisation, la date des travaux et signé par le client concerné,**
- Une copie de la carte grise du véhicule utilisé,**
- Une copie du justificatif d'activité (copie de carte d'immatriculation du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) ou copie d'attestation de l'URSSAF, de la CCI, de la Chambre des Métiers, du Greffe du Tribunal, du Centre des Impôts selon le statut.**

Conformément au Règlement sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du Syded 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature du représentant :

Document à remplir et à retourner au SYDED, accompagné des pièces demandées :

- Par courrier au SYDED – ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Votre permis d'accès temporaire vous sera envoyé par courrier ou par mail.

Cadre réservé au SYDED :

Code accès en déchèterie :

Le professionnel est autorisé à déposer ses déchets sur la déchèterie de :

Du : Au : Information donnée à la déchèterie : Oui Non

A Limoges, le

Pour le Président, par délégation, le Directeur Général des Services,
Emmanuel LATHIERE